

**Commune D'ORVAULT****DEPARTEMENT**

Loire-Atlantique

**ARRONDISSEMENT**

NANTES

**CANTON**

SAINT-HERBLAIN II

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

## CONSEIL MUNICIPAL

3 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le lundi trois avril, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session extraordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du 24 mars 2023, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

**Etaient présents** : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, M. David HURTREL, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, M. Jean-Yves ROUX, Mme Stéphanie BELLANGER, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, M. Ronan GILLES, Mme Sandrine BRUN, Mme Colette VINET-PINSON, M. Sébastien ARROUËT, M. Gilles BERRÉE, Mme Florence CORMERAIS, M. Florent THOMAS, M. Dominique FOLLUT, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, M. André NYAMSI-HENDJI

**Absentes ayant donné pouvoir** :

Mme Linda PAYET	donne procuration à	M. Dominique GOMEZ
Mme Marylène JÉGO	donne procuration à	M. Sébastien ARROUËT

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Pierre ANNAIX ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

### **13. Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) – Election des membres**

***Monsieur AUDION rapporte :*****I. ELEMENTS DE CONTEXTE**

La Ville d'Orvault dispose d'un Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) depuis 2012. Instance obligatoire pour les communes de

plus de 5 000 habitants et celles disposant d'un quartier prioritaire Politique de la Ville (QPV), le CLSPD est une **instance partenariale** qui favorise l'échange d'informations entre les acteurs d'un territoire et la définition d'objectifs communs pour la **préservation de la sécurité et de la tranquillité publique**.

Plusieurs instances stratégiques et opérationnelles constituent la **gouvernance du CLSPD** : la séance plénière, le comité de suivi, les groupes de travail thématiques, les cellules de veille territorialisée et les réunions mensuelles de police.

## **II. INTEGRATION DE NOUVEAUX MEMBRES**

Les différentes actions engagées par la Ville et ses partenaires depuis la dernière séance plénière (juin 2022) nous incitent à élargir la composition du CLSPD et d'intégrer de nouveaux membres :

- La présence du **sous-préfet chargé de mission pour la politique de la ville et la cohésion sociale** ainsi que la **députée du préfet-politique de la ville** est indispensable pour garantir une cohésion d'action des pouvoirs publics à Plaisance.
- **Le service départemental d'incendie et de secours de Loire-Atlantique** (SDIS 44) concourt, en complémentarité des forces de sécurité, à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie locale de sécurité.
- En juin 2022, la commission citoyenne a rendu un avis sur le thème « Bien vivre dans nos quartiers ». La présence de **deux membres de cette commission** au sein du CLSPD permettra de prolonger et de renforcer la participation citoyenne aux politiques de prévention et à la tranquillité publique.

La nouvelle composition du CLSPD serait ainsi la suivante (les fonctions sont écrites au masculin mais exercées par des femmes et des hommes) :

<b>Elus de la Ville d'Orvault</b>
Le Maire L'adjoint délégué à la politique de la ville et à la tranquillité publique* L'adjoint délégué à la cohésion sociale L'adjoint délégué à l'enfance et à l'éducation L'adjoint délégué à la culture et à la jeunesse Le conseiller municipal délégué à l'égalité femme/homme Un conseiller municipal de la majorité Un conseiller municipal de chaque minorité
<b>Etat</b>
Le Préfet de département ou son représentant* Le sous-préfet chargé de mission pour la politique de la ville et la cohésion sociale La déléguée du préfet-Politique de la Ville Le Procureur de la République ou son représentant* Le directeur départemental de la sécurité publique ou ses représentants* Le commandant du commissariat d'Orvault ou son représentant Le directeur territorial de la protection judiciaire de la jeunesse ou son représentant* Le directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) ou son représentant Le directeur académique des services de l'éducation nationale ou son représentant* L'inspecteur de l'Education nationale ou son représentant Le principal du collège Jean Rostand ou son représentant Le principal du collège Gutenberg ou son représentant Le proviseur du lycée Nicolas Appert ou son représentant
<b>Conseil départemental</b>
Le président du conseil départemental ou son représentant Le directeur général adjoint délégué à la solidarité ou son représentant
<b>Groupement d'intérêt public</b>
Le président de l'Agence départementale de prévention spécialisée (ADPS) ou son représentant
<b>Autres établissements publics</b>
Le contrôleur général du service départemental d'incendie et de secours de Loire-Atlantique (SDIS 44) ou son représentant
<b>Associations</b>
Le président de l'association Départementale d'Accompagnement Educatif et social Le président de l'association France Victimes 44 ou son représentant Le président du Collectif plaisance ou son représentant Le président de l'UAHB ou son représentant Le président de l'association des Amis du Bois Saint Louis ou son représentant Le président de l'ARBR ou son représentant

Le président de l'Association Territoriale pour le Développement de l'Emploi et des Compétences (ATDEC) ou son représentant

### **Baillleurs Sociaux**

Le directeur général d'Atlantique Habitations  
Le directeur général d'Harmonie Habitat  
Le directeur général de CDC Habitat  
Le directeur général de Logi Ouest  
Le directeur général d'Habitat 44  
Le directeur général de la Nantaise d'Habitation  
Le directeur général d'Aiguillon

### **Copropriétés**

Le président du conseil syndical copropriété Plaisance et un représentant du syndic copropriété de Plaisance  
Le président du conseil syndical centre commercial Plaisance et un représentant du syndic copropriété du centre commercial Plaisance  
Le président du conseil syndical copropriété Bois Saint Louis et un représentant du syndic copropriété Bois Saint Louis  
Le président du conseil syndical copropriété des Tilleuls et un représentant du syndic copropriété des Tilleuls.

### **Services de la Ville**

Le directeur général adjoint délégué à la cohésion sociale  
Le directeur général adjoint délégué à l'éducation, l'enfance et à la jeunesse  
Le responsable du service enfance jeunesse  
Le responsable de la Mission Politique de la Ville  
Le chargé de prévention de la Mission Politique de la Ville  
Le médiateur social de la Mission Politique de la Ville  
Le chef de poste de la police municipale

### **TAN**

Le responsable mission prévention-médiation

### **AUTRES**

Deux représentants de la commission citoyenne

## **DECISION**

Sur proposition de la commission Cohésion Sociale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la nouvelle composition du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance.

Extrait certifié conforme  
Orvault, le 4 avril 2023

Pour le Maire  
**Le Directeur général**



**Jean-François MAISONNEUVE**

**Le secrétaire de séance**

**Pierre ANNAIX**

Rendu exécutoire  
Par télétransmission en Préfecture le : 04 AVR. 2023  
Et par publication le : 04 AVR. 2023

